



Marchin Automobile Club ASBL

<http://www.marchinautoclubasbl.be/> Siège social : 1, rue de Vyle. 4570 Marchin

Licence et cotisation « 2020 »

Responsable licences "RACB" & "ASAF" 2020:

Madame Cathy Hainaut

Rue Petit-Bois, 32 -4500 Tihange - Tél : 085/21.32.52 - Gsm : 0497/22.40.29. legrandjm@skynet.be

1. Reprise de votre licence complétée sur un « FORMULAIRE ASAF 2020 » et paiement de votre carte de membre 2020.

Afin de vous aider au mieux, nous avons décidé d'organiser des soirées de reprise de votre licence complétée !

Adresse des réunions licences:

Café de la Place
« Café RUELLE »
Place de Belle-Maison 17,
4570 Marchin

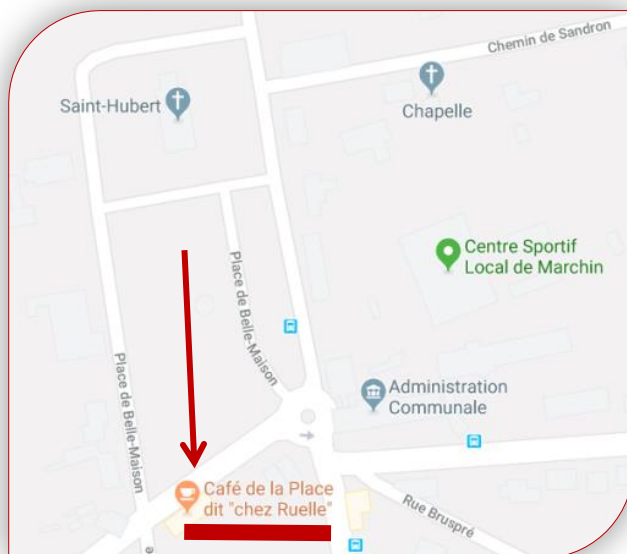
Aussi GPS - 50°28'46.9"N / 5°13'30.7"E

Les dates 2019

- Vendredi 13 décembre de 20h à 22h00
- Vendredi 27 décembre de 20h à 22h00

Les dates 2020

- Vendredi 10 janvier de 20h à 22h00
- Vendredi 24 janvier de 20h à 22h00



- a. Aller sur le site du Marchin Automobile Club, <http://www.marchinautoclubasbl.be/> vous avez les liens licences vers « ASAF » & « RACB » imprimer les documents nécessaires :
 - . Demande de licence
 - . Dossier médicale
 - . Et autre ... si besoin.
- b. Compléter votre partie sur les formulaires « Demande de licence et dossier médical »
 - . Aller chez le médecin pour faire remplir les documents
 - !!! Ne pas cocher « Inapte au pilotage » **sauf si pour raison médical il l'exige.**
 - PAS DE RATURES - Vérifier si bien complété – Obligation du cachet du médecin & signature.**
 - . Si vous avez validée une licence « LG » en 2017 ou 2018 ou 2019 pas besoin de photo, autrement obligation de **joindre une photo « type carte d'identité »** les autres seront refusés !!!
 - . Remplir attentivement la demande et la signer.
 - . Si besoin joindre une copie de votre permis de conduire ou autres documents nécessaires au grade de licence demandée.

2. Divers 2020

La carte de membres 2020 reste à 25€.

SGHERZI Giovanni
Secrétaire